



UNIVERSITÉ  
**PARIS**  
**DESCARTES**

**LICENCE PROFESSIONNELLE  
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

**SPÉCIALITÉ**

**Intervention sociale : Accompagnement de  
publics spécifiques**

**PARCOURS**

**Trouble du Spectre de l'Autisme**

**Responsable : Émilie CAPPE - MC HDR**

**Directeur des études : Romuald BLANC - MC**

**Secrétariat administratif et pédagogique :  
Julie SAO, Rose MUDARD et Aminata KANUTE**

**ANNÉE UNIVERSITAIRE  
2018 - 2019**

**CENTRE HENRI PIERON**

**71, avenue Édouard Vaillant – 92774 Boulogne-Billancourt Cedex**

Site : <http://www.psychologie.parisdescartes.fr/FORMATIONS/Offre-de-formation/Licence-Professionnelle>

**Rentrée premier semestre : 10/09/2018**

**La réunion d'information aura lieu le lundi 3 septembre 2018 à 10h en salle 1011**

**Rentrée deuxième semestre : 21/01/2019**

**Semaines de travaux personnels :** Semaines sans enseignement en présentiel (ni cours, ni TD), pour permettre l'avancement des travaux personnels des étudiants.

- **du lundi 29 octobre au vendredi 2 novembre 2018**
- **du lundi 4 mars au vendredi 8 mars 2019**

**Semaines de révisions et rattrapage :** Semaines pour permettre aux étudiants de réviser leurs examens et aux enseignants de rattraper certains cours annulés (à cause de jours fériés par exemple).

- **du lundi 10 décembre au vendredi 14 décembre 2018**
- **du lundi 6 mai au vendredi 10 mai 2019**

**Semaines d'examens :**

- **du lundi 7 janvier au vendredi 11 janvier 2019**
- **du lundi 13 mai au vendredi 17 mai 2019**

**Jury Semestre 1 : semaine du 4 février 2019**

**Jury Semestre 2 : semaine du 10 juin 2019**

**VACANCES UNIVERSITAIRES**

**Hiver : du lundi 24 décembre 2018 au dimanche 6 janvier 2019**

**Printemps : du lundi 22 avril 2019 au dimanche 5 mai 2019**

### **RESPONSABLE DE LA FORMATION**

Émilie CAPPE  
Tél. : 01-76-53-30-80  
Email : [emilie.cappe@parisdescartes.fr](mailto:emilie.cappe@parisdescartes.fr)

### **DIRECTEUR DES ÉTUDES**

Romuald BLANC  
Tél. : 01-76-53-29-81  
Email : [romuald.blanc@parisdescartes.fr](mailto:romuald.blanc@parisdescartes.fr)

**IMPORTANT** : La responsable de la formation et le directeur des études ne reçoivent les étudiants **que sur rendez-vous**. Pour toutes les questions **d'ordre administratif (inscription, relevés de notes, diplôme, etc.)**, prendre contact avec le **secrétariat**.

### **SECRÉTARIATS ADMINISTRATIF ET PÉDAGOGIQUE**

**Responsable du secrétariat** : Mme Julie SAO

1er étage, bureau 1051  
Tél. : 01-76-53-31-03  
Email : [julie.sao@parisdescartes.fr](mailto:julie.sao@parisdescartes.fr)

**Secrétariat administratif** : Mme Rose MUDARD

1er étage, bureau 1055  
Tél. : 01-76-53-31-04  
Email : [rose.mudard@parisdescartes.fr](mailto:rose.mudard@parisdescartes.fr)

**Secrétariat pédagogique** : Aminata KANUTE

1er étage, bureau 1054  
Tél. : 01-76-53-31-01  
Email : [aminata.kanute@parisdescartes.fr](mailto:aminata.kanute@parisdescartes.fr)

**IMPORTANT** : Toujours **mettre Mme Sao en copie** lorsque vous prenez contact par email avec les secrétariats administratif et pédagogique.

Un panneau d'**affichage des informations** de la Licence Professionnelle se trouve au **1<sup>er</sup> étage**.

### **SERVICE COMMUN DE FORMATION CONTINUE**

Adresse : 45, rue des Saints-Pères, 8<sup>ème</sup> étage, 75006 Paris

**Responsable de formation continue** : Mme Géraldine DACQUAY

Tél. : [geraldine.dacquay@parisdescartes.fr](mailto:geraldine.dacquay@parisdescartes.fr)  
Email : 01-76-53-46-40

**Assistante de formation en charge de la LPro** : Mme Alice DEMBÉLÉ

Email : [alice.dembele@parisdescartes.fr](mailto:alice.dembele@parisdescartes.fr)  
Tél. : 01-76-53-46-40 (sauf le mercredi)

### **BUREAU DES STAGES**

2<sup>ème</sup> étage, bureau 2048  
Tél. : 01-76-53-29-55  
Pour toutes questions, privilégier l'email :  
[Bureau-des-stages@psychologie.parisdescartes.fr](mailto:Bureau-des-stages@psychologie.parisdescartes.fr)

### **BIBLIOTHÈQUE**

Entrée dans la Galerie des Amphithéâtres - au sous-sol  
Lundi au vendredi : 9h - 19h30  
Samedi : 10h - 17h

**IMPORTANT** : Si vous venez d'une autre université que Paris Descartes, des séances de formation à l'usage des ressources documentaires et bases de données informatisées sont organisées en début d'année.

Pour tous renseignements sur ces séances, contacter : [bibliothequepieron@parisdescartes.fr](mailto:bibliothequepieron@parisdescartes.fr)

### **TESTOTHÈQUE**

Consultation et conseils d'utilisation : au sous-sol, en entrant dans la bibliothèque à droite.

Tél. : 01-76-53-31-81

### **ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)**

L'Université Paris Descartes met à la disposition de ses étudiants un Environnement Numérique de Travail (ENT) avec un compte informatique composé d'un identifiant et d'un mot de passe personnel.

Un espace où sont déposés des supports de cours (documents à lire, diaporamas utilisés en CM et TD, bibliographie, etc.) est dédié à la Licence Professionnelle dans Moodle (accès via l'ENT).

**ATTENTION** : Cet espace **ne vous dispense pas de prendre des notes** durant les CM et les TD, car tous les enseignants ne mettent pas à disposition leurs diaporamas.

Après avoir effectué votre 1<sup>ère</sup> inscription à Paris Descartes, **vous devez donc impérativement activer votre compte ENT, ainsi que votre mail étudiant**, car toutes informations en cours d'année vous seront adressées par ces moyens.

### **PAGE FACEBOOK CRÉÉE PAR DES DIPLÔMÉS DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE**

AVEC TED « Accompagnant de personnes avec autisme »

<https://www.facebook.com/pages/AVEC-TED-Accompagnant-de-personnes-avec-autisme/263398090359284>

## FICHE RESUMÉE DE PRÉSENTATION DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE

### Contrat quinquennal 2014 - 2018

<b>DOMAINE</b>	Sciences Humaines et Sociales
<b>DÉNOMINATION NATIONALE</b>	Intervention sociale
<b>SPÉCIALITÉ</b>	<b>Accompagnement de publics spécifiques</b>
<b>PARCOURS</b>	<b>Trouble du Spectre de l'Autisme</b>
<b>UNIVERSITÉ</b>	Paris Descartes
<b>UFR</b>	Institut de Psychologie
<b>RESPONSABLE</b>	Émilie CAPPE
<b>COMPOSANTES ASSOCIÉES</b>	UFR Biomédicales : Ergonomie et Handicaps
<b>AUTRES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION ASSOCIÉS</b>	Institut National Supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des Handicapés et les Enseignements Adaptés (INSHEA)
<b>OBJECTIF DE LA FORMATION</b>	Former des personnes capables d'accompagner des personnes avec autisme dans tous leurs lieux de vie pour leur permettre de vivre de façon satisfaisante, de faire les apprentissages cognitifs et sociaux et d'acquérir une autonomie
<b>PUBLICS VISÉS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation initiale : Etudiants qui ont validé leur L2 (2 premières années d'étude) de psychologie ou autres disciplines proches (éducation, santé)</li> <li>- Formation continue : éducateurs, infirmiers, puéricultrices, etc.</li> <li>- Examen des dossiers pour la V.A.E</li> </ul>
<b>COMPÉTENCES VISÉES</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance de la psychopathologie intégrative enfant, adolescent et adulte avec autisme et troubles apparentés</li> <li>2. Capacités à comprendre un compte-rendu psychologique et à appliquer avec discernement un programme personnalisé</li> <li>3. Connaissance des principaux contenus et des objectifs de la pédagogie, des activités d'entreprise</li> <li>4. Maîtrise et application des techniques d'accompagnement de personnes avec handicap : programme IDDEES, méthodes spécifiques de régulation, remédiation, communication alternative, méthode ABA, programme TEACCH</li> <li>5. Compréhension et connaissance des milieux de vie (famille, institution spécialisée, entreprise)</li> <li>6. Méthodologie de l'observation et de l'évaluation des conduites des personnes accompagnées dans diverses situations de handicap</li> </ol>
<b>PARTENARIAT AVEC LES MILIEUX PROFESSIONNELS</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Centre de Ressources Autisme Ile-de-France (CRAIF)</li> <li>2. Services hospitaliers de Paris (CHS Sainte-Anne, Hôpital Necker, Hôpital Bichat, etc.) et région parisienne</li> <li>3. Inter-secteurs de pédopsychiatrie et de psychiatrie</li> <li>4. Maisons d'Accueil Spécialisées</li> <li>5. Instituts Médico-Éducatifs</li> <li>6. Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT)</li> <li>7. SESSAD Autisme</li> <li>8. Cabinets de Psychologie ESPAS IDDEES</li> <li>9. Cabinets Médicaux (pédopsychiatre, psychiatre)</li> <li>10. Associations de Parents (Plate-forme Passage, Agir et Vivre l'Autisme, Vivement l'Ecole, Pro Aid Autisme, Autisme France, arapi, Maïa, etc.)</li> </ol>
<b>EFFECTIFS ATTENDUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation initiale hors apprentissage et hors contrats de professionnalisation : 30</li> <li>- Formation continue : 5</li> <li>- Total : 35</li> </ul>

## Listes des UE, volumes horaires et Modalités de Contrôle de Connaissances (MCC)

Semestre 1	Intitulé de l'UE	ECTS	Volume horaire		MCC	
			CM	TD	%CC	%CT
UE 1 PATED 1	Psychopathologie de l'autisme et des TED chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte	6	24	24	25	75
UE 2 TAI 1	Le métier d'accompagnant et les techniques d'accompagnement et d'intervention	6	24	24	50	50
UE 3 MPRO	Milieus professionnels : Institutions, services d'intervention	4	24		25	75
UE 4 PP	Psychopédagogie : Projet Personnalisé de Scolarisation et programmes scolaires	4	24		30	70
UE 5 Projet Tuteuré 1	Projet Tuteuré	4		24		Assiduité Rapport intermédiaire
UE 6 Stage 1	Stage Professionnel et Supervision de stage	6		24		Assiduité Validation du stage
<b>Totaux (ECTS / heures)</b>		<b>30</b>	<b>96</b>	<b>96</b>		

Semestre 2	Intitulé de l'UE	ECTS	Volume horaire		MCC	
			CM	TD	%CC	%CT
UE 7 HAND	Handicaps et Droits	1	12			100
UE 8 TE	Travail dans l'entreprise : Projet personnalisé de professionnalisation	2	12	12	50	50
UE 9 PATED 2	Psychopathologie de l'autisme et des TED chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte	6	24	24	25	75
UE 10 TAI 2	Le métier d'accompagnant et les techniques d'accompagnement et d'intervention	6	24	24	50	50
UE 11 AIF	Analyse institutionnelle et familiale	5	24	24		100
UE 12 Projet Tuteuré 2	Projet Tuteuré	4		24		Assiduité Rapport avec soutenance
UE 13 Stage 2	Stage Professionnel et Supervision de stage	6		24		Assiduité Rapport avec soutenance Validation du stage
<b>Totaux (ECTS / heures)</b>		<b>30</b>	<b>94</b>	<b>132</b>		

**Il n'y a qu'une seule session d'examen à la fin de chaque semestre.**

Le contrôle continu à mi-semestre peut prendre la forme, selon les UE, d'un travail sur table lors d'une séance de TD ou d'un travail à réaliser chez soi à partir d'une question de réflexion, d'un article ou d'un document à commenter.

**Les étudiants en formation continue suivent les mêmes règles de contrôle des connaissances.**

**Le suivi de tous les cours est obligatoire pour tous les étudiants.**

**Au-delà de 2 absences non justifiées (sans justificatif de type certificat médical), que ce soit au cours magistral ou au TD, l'UE n'est pas validée. Les étudiants doivent remettre leur justificatif aux enseignants concernés par l'absence.**

**Les étudiants boursiers et les étudiants en formation continue doivent justifier leur présence aux cours auprès des organismes financeurs (CROUS, employeurs, etc.). Ils doivent donc faire signer aux enseignants une feuille de présence après chaque CM et TD.**

## Règles de validation

La Licence Professionnelle doit être réalisée en **un an**.

Une **dérogation** est possible pour les étudiants qui sont salariés à mi-temps au minimum ou ceux ayant de graves problèmes de santé, et pour quelques cas particuliers (exp. : parents d'enfants présentant un handicap). **La demande et les justificatifs doivent être adressés au plus tard à la rentrée à la responsable de la Licence.**

**Le redoublement n'est pas automatique et se fait uniquement sur autorisation du jury de la Licence Professionnelle.**

**Pour obtenir le diplôme de la Licence Professionnelle, vous devez valider :**

### **1<sup>ER</sup> SEMESTRE**

- **4 UE obligatoires**
- **l'UE obligatoire Stage 1 :**
  - ↳ stage
  - ↳ assiduité au TD de suivi de stage
- **l'UE obligatoire Projet Tuteuré 1 :**
  - ↳ assiduité au TD de supervision
  - ↳ rapport intermédiaire

### **2<sup>EME</sup> SEMESTRE**

- **5 UE obligatoires**
- **l'UE obligatoire Stage 2 :**
  - ↳ stage
  - ↳ assiduité au TD de suivi de stage
  - ↳ rapport et soutenance
- **l'UE obligatoire Projet Tuteuré 2 :**
  - ↳ assiduité au TD de supervision
  - ↳ rapport et soutenance

**Chaque semestre doit être validé** (pas de compensation entre les semestres).

Les UE obligatoires se compensent entre elles, à condition que leur note soit de **7/20 minimum**. Une note inférieure à 7 est éliminatoire ; l'étudiant peut repasser cette épreuve l'année suivante. Une demande motivée de redoublement doit être adressée par l'étudiant à la responsable du diplôme après le jury et avant la fin de l'année universitaire. Si l'étudiant a 2 notes inférieures à 7, il ne peut prétendre à se représenter à la Licence Professionnelle l'année suivante.

Les UE **Projet tuteuré** et **Stage** doivent être **validées avec 10/20** de moyenne, elles ne peuvent se compenser entre elles, ni avec les autres UE obligatoires.



La moyenne à l'ensemble des UE doit être au **minimum de 10/20** pour obtenir la Licence Professionnelle.

Pour les étudiants ayant obtenu une dérogation pour faire la Licence Professionnelle en deux ans, **TOUTE UE non validée (note inférieure à 10) la première année doit être repassée la deuxième année.**

## Informations concernant le stage

- **500h minimum de stage obligatoire**, encadré par un/une psychologue clinicien/ne ou un/une éducateur/trice spécialisé/e ou un accompagnant diplômé de la Licence Professionnelle qui exerce depuis au moins 2 ans, expérimenté(e) dans l'accompagnement des personnes avec autisme et troubles apparentés. Ce professionnel est considéré comme le praticien référent tuteur de stage de l'étudiant. Il est invité à participer à la soutenance du rapport de stage de l'étudiant.
- Le stage doit être réalisé durant l'année universitaire, entre septembre et juin ; **il ne peut commencer qu'une fois la convention de stage signée par toutes les parties.**
- Le stage doit être réalisé dans des **services spécialisés** (établissements médico-éducatifs, maison d'accueil spécialisée, cabinets spécialisés de psychologie, associations impliquées dans l'autisme, etc.) **ou non spécialisés** (école, entreprise) **accueillant des personnes avec autisme** et troubles apparentés. Ces services doivent être **reconnus et validés** par la responsable et le directeur des études de la Licence Professionnelle. Deux lieux de stage sont proposés à chaque étudiant parmi une liste d'établissements qui collaborent avec la Licence Professionnelle en accueillant régulièrement des stagiaires.
- L'étudiant peut aussi trouver un lieu de stage par lui-même, mais avant de s'engager, il devra indiquer à la responsable et au directeur des études de la Licence Professionnelle, le nom de l'établissement, les techniques d'accompagnement qui y sont utilisées, et préciser quelles sont les conditions d'accueil et d'encadrement **pour obtenir leur accord.**
- Le stage comporte certes et principalement des activités auprès des personnes avec autisme et troubles apparentés, mais aussi des activités centrées sur la vie de l'institution (réunions, supervision, etc.).
- L'étudiant doit rapidement s'assurer que **les horaires de stage** qui lui sont proposés **s'intègrent correctement au planning de formation universitaire.**
- Le stage se déroulant sur toute l'année, il donne droit à une **gratification obligatoire**. En aucun cas, il ne peut être assimilé à une activité salariée objectivée par un contrat de travail.
- Concernant la procédure à suivre pour **la signature de la charte pédagogique et de la convention de stage**, consulter :  
<http://www.psychologie.parisdescartes.fr/STAGES2/Informations-Generales>  
[www.psychologie.parisdescartes.fr/STAGES2/Licence](http://www.psychologie.parisdescartes.fr/STAGES2/Licence)
- **La convention de stage se remplit en ligne**, suivre les instructions indiquées par le bureau des stages :  
<http://www.psychologie.parisdescartes.fr/STAGES2/Documents-a-telecharger>  
L'étudiant doit dans un premier temps signer l'attestation de stage en 3 exemplaires, puis les faire signer par le représentant de l'institution d'accueil et par le praticien référent tuteur de stage. Il remet ensuite les 3 exemplaires signés à un des enseignants référents (Emilie Cappe, Romuald Blanc ou Cyrielle Derguy), puis les dépose au bureau des stages

(accompagnés de l'attestation d'assurance de responsabilité civile) pour la signature de la Direction de l'Institut de psychologie.

- **La charte pédagogique** doit être **complétée par le praticien référent tuteur de stage** et signée 2 à 3 semaines au plus tard après le début du stage par l'étudiant, le praticien référent tuteur de stage, l'enseignant du TD de supervision de stage et la responsable de la Licence Professionnelle. La charte est à établir en 3 exemplaires (un pour l'étudiant, un pour le praticien référent tuteur de stage, un pour l'Institut de psychologie), dont un est à remettre au bureau des stages.
- **L'attestation de stage** (celle qui est annexée à la convention de stage) doit comporter **le nombre d'heures réalisées, le cachet de l'institution d'accueil** et doit être **signée** par le représentant de l'institution d'accueil.
- **L'appréciation de stage** est réalisée sur papier en-tête de l'institution d'accueil et signée par le praticien référent tuteur de stage. Elle précise les activités effectuées durant l'année et l'appréciation du tuteur de stage.
- **L'attestation** de stage et **l'appréciation** de stage sont à **remettre en annexes** du rapport de stage ou **au plus tard le jour de la soutenance**.
- **Les étudiants salariés en formation continue** doivent effectuer leur stage **dans un établissement différent** de celui où ils sont employés.

## Informations concernant le plagiat

L'acte de plagiat est un **acte frauduleux** qui conduit à des **sanctions disciplinaires** pouvant aller jusqu'à l'exclusion temporaire pour une durée maximale de cinq ans ou l'exclusion définitive de l'université ou de tout établissement public d'enseignement supérieur.

Il est important de bien **citer ses sources** et de **reformuler les idées des auteurs avec ses propres mots** quand on ne met pas de guillemets.

Chaque étudiant doit **impérativement prendre connaissance de la charte anti-plagiat** de l'Université Paris Descartes et **joindre en annexe un exemplaire signé** dans ses rapports de stage et de projet tuteuré.

La charte anti-plagiat est disponible sur l'espace Moodle dédié à la LPro et via le lien suivant :  
<http://www.psychologie.parisdescartes.fr/FORMATIONS/Scolarité/Inscriptions>

Des informations plus détaillées concernant le plagiat (définition du plagiat, prévention du plagiat, évaluation du travail plagié et sanctions) sont disponibles via ce même lien.

### Compétences visées par la formation

UE	COMPETENCES ATTENDUES	DISCIPLINES CONCERNEES
PATED 1 PATED 2	Connaissance de l'autisme, des étiologies, des modèles théoriques de l'enfance à l'âge adulte	Psychopathologie
TAI 1 TAI 2	<p>Connaître le métier d'accompagnant, son rôle, sa fonction et ses techniques.</p> <p>Maîtriser les différentes techniques d'intervention globale et plus focalisée (ABA, TED, IDDEES, TEACCH).</p> <p>Méthodologie d'observation, d'analyse fonctionnelle des comportements et d'évaluation (grilles, échelles).</p> <p>Savoir appliquer un programme d'intervention psychologique issu du bilan psychologique de la personne.</p>	Psychopathologie Education, Rééducation Ergonomie
MPRO	<p>Connaître les établissements et intervenants (missions, fonctions) qui accueillent ces personnes, pour une bonne articulation.</p> <p>Connaître les caractéristiques et les fonctionnements des lieux de vie (famille, école, entreprise).</p>	Psychologie du Travail et du Social Education spécialisée des personnes avec handicap
PP	Le Projet Personnalisé de Scolarisation et globalement les programmes scolaires dans les grands domaines d'apprentissage (lecture, écriture, calcul).	Sciences de l'éducation Education spécialisée des personnes avec handicap
HAND	Connaître les droits des personnes avec handicap	Droit et santé
TE	Le Projet Personnalisé de Professionnalisation et le travail dans les entreprises	Ergonomie et psychologie
AIF	Connaître les dysfonctionnements éventuels (conflits, recomposition familiale)	Psychologie des organisations Psychopathologie Analyse systémique

**Plannings des enseignements**

Semestre 1	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30 10h30	<b>CM PATED</b> Salle 1020				
10h45 12h45	<b>TD PATED</b> TD1 Salle 2016A TD2 Salle 1042				
13h00 15h00					<b>Projet Tuteuré</b> TD1 Salle 1030 TD2 Salle 2042 TD3 Salle 1015
15h15 17h15	<b>CM TAI</b> Salle 1029				<b>Supervision de stage</b> TD1 Salle 1011 TD2 Salle 2039 TD3 Salle 2029
17h30 19h30	<b>TD TAI</b> TD1 Salle 2012 TD2 Salle 1029			<b>CM PP</b> Salle 1020	<b>CM MPRO</b> Salle 1020

Semestre 2	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30 10h30	<b>CM PATED</b> Salle 1020				
10h45 12h45	<b>TD PATED</b> TD1 Salle 1030 TD2 Salle 1046				<b>HAND et TE</b> Salle 2030 (9h30 - 12h30)
13h00 15h00					<b>Projet Tuteuré</b> TD1 Salle 1046 TD2 Salle 2039 TD3 Salle 1042
15h15 17h15	<b>CM TAI</b> Salle 1020			<b>CM AIF</b> Salle 1020	<b>Supervision de stage</b> TD1 Salle 1011 TD2 Salle 1013 TD3 Salle 1020
17h30 19h30	<b>TD TAI</b> TD1 Salle 1020 TD2 Salle 1029			<b>TD AIF</b> TD1 Salle 1020 TD2 salle 1039	

## Équipe pédagogique

### **1 - Enseignants-chercheurs de Paris Descartes**

1. Lucie BELLALOU (doctorante), Institut de Psychologie
2. Romuald BLANC (MCF), Institut de Psychologie
3. Emilie CAPPE (MCF-HDR), Institut de Psychologie
4. Cyrielle DERGUY (MCF), Institut de Psychologie
5. Julien NELSON (MCF), Institut de Psychologie

### **2 - Enseignants de l'INSHEA**

1. Hervé BENOIT, Maître de conférences
2. Pascal DOLLE, Maître de conférences associé
3. Philippe GARNIER, Maître de conférences
4. Eric GREFF, formateur et responsable de l'ORNA
5. Murielle MAUGUIN, Maître de conférences et directrice des études de l'INSHEA
6. Jean-Philippe MORETTON, Professeur d'EPS, formateur associé à l'INSHEA
7. Armelle MOTET-FEVRE, orthophoniste, formatrice associée à l'INSHEA
8. José PUIG, directeur de l'INSHEA
9. Patricia SIGWALT, formatrice et professeur d'arts plastiques
10. Anne VAN BRUGGHE, formatrice et professeur des écoles

### **3- Professionnels praticiens**

1. Nathalie ABENHAIM, psychologue clinicienne
2. Nihel BEN HAMADI, psychologue clinicienne
3. Chloé BLOSSIER, juriste
4. Marion BOUDARD, psychologue clinicienne
5. Pauline CHASTE, pédopsychiatre
6. Naomi DOWNES, psychologue
7. Aude DE GAULMYN, psychologue clinicienne
8. Catherine DOYEN, pédopsychiatre
9. Marine DUCLOS, psychologue clinicienne
10. Stéphanie FIALAIRE, psychologue clinicienne
11. Alison FORTELLE, accompagnante, diplômée LPro
12. Aurélie GARNIER, psychologue clinicienne
13. Ornella GRELIER, psychologue clinicienne
14. Kelley KAYE, PhD, Docteur en psychologie, psychologue
15. Vincent LATINIER, psychologue clinicien
16. Elina LEGRAND, psychologue clinicienne
17. Lydia LUPERTO, psychologue clinicienne
18. David MONNET, neuropsychologue
19. Célia NÉZEREAU, Docteur en psychologie, psychologue clinicienne
20. Mélissa NOUVIER, assistante sociale
21. Marion POUMEYREAU, psychologue clinicienne
22. Séverine RECORDON-GABORIAUD, Docteur en psychologie, psychologue clinicienne
23. Pascaline RETIF, coordinatrice formation des aidants, diplômée LPro
24. Isabelle SABBAH, pédopsychiatre
25. Sophie SALZER, orthophoniste
26. Marie SCHUSTER, psychologue clinicienne
27. Loïc SIARD-NAY, psychomotricien
28. Emmanuelle WIRTH, coordinateur ULIS

**UE 1 et 9 PATED (S1 et S2)**  
**Psychopathologie de l'autisme et des troubles envahissants du développement**

**Responsable : Romuald BLANC**  
[romuald.blanc@parisdescartes.fr](mailto:romuald.blanc@parisdescartes.fr)

**Objectifs de l'enseignement**

L'enseignement a pour objectifs de donner aux étudiants un socle essentiel de connaissances en matière d'autisme et de troubles envahissants du développement qui leur permette de bien comprendre les particularités et le fonctionnement des personnes qui en sont affectées et qu'ils seront amenés à accompagner durant l'exercice de leur profession. Les cours magistraux et les travaux dirigés porteront sur la définition de l'autisme, de son historique, du diagnostic et de la sémiologie, des différentes formes cliniques observées aux plans du fonctionnement, du comportement et du développement cognitif et social. Ils comporteront aussi la présentation de la problématique de la qualité de vie des familles et des personnes avec TED. Les différents aspects médicaux de l'autisme et troubles apparentés seront abordés : étiologies, dysfonctionnements cérébraux, anomalies génétiques, traitement, pronostic, évolution ; troubles associés neurologiques, somatiques.

**Supports pédagogiques**

*Vidéos* : histoire autisme avec la vidéo de Arte avec Kanner et Asperger ; cassette de l'ARAPI, CHAT, CD CNRS-Neurophysiologie Tours, CD Mon petit frère de la lune, CD Autisme et orthophonie, CD Autisme et scolarisation, Examens psychologiques d'enfants avec TED.

*Documents*

*Bibliographie principale*

**Modalités**

L'enseignement est composé de 96h : 48h CM et 48h TD qui se répartissent sur les deux semestres. Les cours magistraux qui ont lieu au cours de 24 séances de 2h ainsi que les TD qui comprennent 24 séances de 2h illustreront ces pathologies et handicaps à l'aide de documents écrits et vidéoscopiques.

L'enseignement est divisé en 4 modules :

- Module 1 : Connaître l'autisme et les TED
- Module 2 : Lire et comprendre un bilan psychologique pour le projet d'intervention
- Module 3 : Connaître les problèmes médicaux dans l'autisme et TED
- Module 4 : Connaître les autres syndromes apparentés.

**Enseignants**

Nathalie ABENHAIM, Romuald BLANC, Pauline CHASTE, Cyrielle DERGUY, Catherine DOYEN, Marine DUCLOS, Stéphanie FIALAIRE, Aude DE GAULMYN, Kelley KAYE, Elina LEGRAND, Séverine RECORDON-GABORIAUD, Isabelle SABBAH, Sophie SALZER, Loïc SIARD-NAY

**Horaires**

CM : lundi : 8h30-10h30 – salle 1020

TD1 : lundi 10h45 - 12h45 (S1 : salle 2016A ; S2 : 1030) : Stéphanie FIALAIRE

TD2 : lundi 10h45 - 12h45 (S1 : salle 1042 ; S2 : salle 1046) : Elina LEGRAND



## Contrôle des connaissances

1. Contrôle continu à mi-semester (25% de la note totale)
2. Examen final de 2 heures (75% de la note totale) comprenant une question portant sur le cours magistral et une question portant sur le TD  
Documents non autorisés ; Note : sur 20

## PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT

SEMESTRE 1				
DATE	TITRE DU COURS	INTERVENANT	TITRE DU TD	INTERVENANTS
<b>Module 1 : Connaître l'autisme et les TED</b>				
10/09	Autisme et troubles envahissants du développement	C. DERGUY	Autisme et sémiologie	Elina LEGRAND Stéphanie FIALAIRE
17/09	Recommandations diagnostiques pour l'autisme et les troubles apparentés	P. CHASTE	Diagnostic CARS, ADI-R	Elina LEGRAND Stéphanie FIALAIRE
24/09	Modèles théoriques de l'autisme et particularités des personnes avec autisme et TED. (Attention conjointe, empathie, Théorie de l'esprit, Fonctions exécutives, Cohérence centrale, Régulation de l'activité)	C. DERGUY	Autisme et troubles des fonctions cognitives et émotionnelles	Elina LEGRAND Stéphanie FIALAIRE
01/10	L'autisme de l'enfant : formes cliniques et trajectoires développementales	R. BLANC	Forme clinique : enfant avec autisme sévère et retard	Elina LEGRAND Stéphanie FIALAIRE
08/10	L'Autisme de l'adulte : formes cliniques et trajectoires développementales (1)	M. DUCLOS	Forme clinique : adulte avec autisme sans retard mental	Elina LEGRAND Stéphanie FIALAIRE
15/10	Les échelles de comportement pour adolescents et adultes (ETCAA)	S. RECORDON	Coter les échelles de comportement autistique pour adultes (vidéos)	Elina LEGRAND Stéphanie FIALAIRE
22/10	L'autisme de l'adulte : formes cliniques et trajectoires développementales (2)	M. DUCLOS	Forme clinique : adulte avec autisme et retard mental	Elina LEGRAND Stéphanie FIALAIRE
<b>Semaine du 29/10 = Semaine de travaux personnels</b>				
<b>Module 2 : Lire et comprendre un bilan psychologique pour le projet d'intervention</b>				
05/11	Les échelles de comportement autistique pour enfant (ECA-N, ECA-R, EFC)	A. DE GAULMYN	Coter les échelles de comportement autistique pour enfants (vidéos)	Elina LEGRAND Stéphanie FIALAIRE
12/11	Le bilan psychologique des personnes avec autisme	R. BLANC	Lire un bilan psychologique	Elina LEGRAND Stéphanie FIALAIRE
19/11	Les tests de fonctionnement cognitif et émotionnel (attention conjointe, imitation, théorie de l'esprit, fonctions exécutives)	R. BLANC	Comprendre les résultats aux tests de fonctionnement	Elina LEGRAND Stéphanie FIALAIRE

26/11	Les tests de développement pour enfant (BECS, PEP-3)	K. KAYE	Comprendre les résultats aux tests de développement	Elina LEGRAND Stéphanie FIALAIRE
03/12	Les échelles de développement pour adolescents et adultes (AAPEP, EFI)	N. ABENHAIM	Coter les échelles de développement pour adulte avec autisme (vidéos)	Elina LEGRAND Stéphanie FIALAIRE
<b>SEMESTRE 2</b>				
<b>Module 3 : Connaître les problèmes médicaux dans l'autisme et TED</b>				
21/01	Hypothèses Neurobiologiques et génétiques de l'autisme	C. DOYEN		<b>Pas de TD</b>
28/01	Troubles psychiatriques associés dans l'autisme	P. CHASTE	<b>Le CM aura lieu de 10h à 12h</b>	<b>Pas de TD</b>
04/02	Les traitements pharmacologiques	I. SABBAH	<b>Le CM aura lieu de 10h à 12h</b>	<b>Pas de TD</b>
11/02	Evaluation psychomotrice et thérapies psychomotrices	L. SIARD-NAY	Séquences vidéo de psychomotricité	L. SIARD-NAY 1 seul groupe de TD
18/02	Psychothérapies	K. KAYE	Psychothérapies et TSA	Kelley KAYE 1 seul groupe de TD
25/02	Evaluation orthophonique, et rééducations orthophoniques	S. SALZER	CD Orthophonie et autisme	Sophie SALZER 1 seul groupe de TD
<b>Semaine du 04/03 = Semaine de travaux personnels</b>				
<b>Module 4 : Connaître les autres syndromes apparentés</b>				
11/03	Le Retard mental et polyhandicap	R. BLANC	Vidéo	Stéphanie FIALAIRE Elina LEGRAND
18/03	La dysphasie grave	C. DERGUY	Vidéo	Stéphanie FIALAIRE Elina LEGRAND
25/03	Le Syndrome d'Asperger	C. DERGUY	Vidéo	Stéphanie FIALAIRE Elina LEGRAND
01/04	Le Trouble de la communication sociale	C. DERGUY	Vidéo et cas clinique document papier	Stéphanie FIALAIRE Elina LEGRAND
08/04	Le Syndrome de Rett	A. DE GAULMYN	Vidéo	Stéphanie FIALAIRE Elina LEGRAND
15/04	Hyperactivité associée à un retard mental et des comportements stéréotypés	C. DERGUY	Vidéo	Stéphanie FIALAIRE Elina LEGRAND
<b>Vacances de printemps : du 22/04 au 05/05</b>				
<b>Semaine du 06/05 = Semaine de révisions et rattrapage</b>				

**UE 2 et 10 TAI (S1 et S2)**  
**Techniques d'accompagnement et d'intervention**

**Responsable : Célia NÉZEREAU**  
[c.nezereau@gmail.com](mailto:c.nezereau@gmail.com)

Objectifs de l'enseignement

L'enseignement a pour objectifs de former les étudiants aux programmes d'intervention et aux différentes techniques d'accompagnement et d'intervention comportementales, développementales et éducatives pour enfants, adolescents et adultes présentant des troubles du développement. Ils pourront ainsi mettre rapidement en pratique au cours de leur stage ces différentes modalités d'intervention puis, dans le cadre de leur vie professionnelle. En effet, l'objectif général est que les étudiants à l'issue de leur année d'étude, soient à même d'accompagner et d'intervenir auprès des personnes avec TED durant l'exercice de leur profession. Les cours magistraux et les travaux dirigés portent sur :

- le programme TEACCH
- l'Analyse Appliquée du Comportement (ABA)
- la communication visualisée
- le programme IDDEES

Supports pédagogiques

Vidéos : Chaque enseignant de CM met à disposition des 2 chargés de TD les documents vidéo qui illustrent le CM. Ils donnent aux chargés de cours les axes de travail sur lesquels il faudra travailler à partir des documents vidéo.

Documents : Pour chaque TD, un document écrit présente les axes de travail sur lesquels les chargés de cours vont travailler avec les étudiants et des informations indispensables aux cas présentés en vidéo.

Bibliographie : Chaque enseignant de CM transmet aux chargés de cours une bibliographie récente qui illustre le CM. Les chargés de cours feront les photocopies qu'ils transmettront aux étudiants.

Modalités

L'enseignement comprend 96h, dont 48h de cours magistraux (CM) et 48h de Travaux dirigés (TD).

Enseignants

Célia NÉZEREAU, Marion BOUDARD, Ornella GRELIER et Aurélie GARNIER

Horaires

CM : lundi 15h15-17h15 (S1 : salle 1029 ; S2 : 1020)

Enseignants du CM : Célia Nézereau, Ornella Grelier et Aurélie Garnier

TD : lundi 17h30 -19h30 - groupe TD1 (S1 : salle 2012 ; S2 : 1020) Célia Nézereau et groupe TD2 (salle 1029) Marion Boudard, Ornella Grelier et Aurélie Garnier

Contrôle des connaissances

1. Contrôle continu à mi- semestre (50% de la note totale)
2. Examen de 2 heures (50% de la note totale) comprenant une question portant sur le cours magistral et une question portant sur le TD.

Documents non autorisés

**CM1 à CM8 : Célia Nézereau**  
**TD1 à TD8 : Célia Nézereau et Marion Boudard**

<b>SEMESTRE 1</b>		
<b>Module 1 : INTRODUCTION A L'ACCOMPAGNEMENT ET PROGRAMME TEACCH</b>		
<b>Date</b>	<b>Titre du cours</b>	<b>Objectifs pédagogiques du TD</b>
10/09	<b>1 Introduction</b> La prise en charge des personnes avec TSA Critères d'efficacité des programmes d'intervention	Discussion et analyse de document : extrait des Recommandation de la HAS et de l'ANESM.
17/09	<b>2 TEACCH</b> Introduction : Histoire du TEACCH, sa philosophie, l'éducation structurée et ses objectifs	Etude des recherches sur l'efficacité du programme TEACCH
24/09	<b>3 TEACCH</b> Les Centres TEACCH à Caroline du Nord et leur façon de travailler ; Les quatre types de structuration Le rôle de l'accompagnant dans les apprentissages	Vidéo d'une classe TEACCH + organisation de 2 activités avec les 4 types de structuration.
01/10	<b>4 TEACCH</b> La culture de l'Autisme, la théorie de l'iceberg, la communication expressive et réceptive	Étude de cas : la mise en place d'un système de système de communication alternatif.
8/10	<b>5 TEACCH</b> L'importance de l'observation, L'évaluation psychologique et le PEP-3.	Vidéo d'une évaluation avec le PEP-3 : observation, cotation, écriture du compte-rendu et recommandations
15/10	<b>6 TEACCH</b> L'évaluation des adultes avec la AAPEP L'échelle CARS pour déterminer l'intensité de l'autisme	Vidéo d'une évaluation AAPEP : observation, cotation, rédaction du compte-rendu et recommandations
22/10	<b>7 TEACCH</b> La Vineland et les axes de travail dans la vie quotidienne ; L'autonomie et les temps libres	Analyse des résultats à la Vineland, vidéo AAPEP: analyse de tâche pour l'autonomie
<b>Semaine du 29/10 : Semaine de travaux personnels</b>		
05/11	<b>8 TEACCH</b> Le Projet Educatif Individualisé	L'organisation d'une matinée dans une classe TEACCH pour 5 adolescents.

**CM9 à CM15 : Ornella Grelier**  
**TD9 à TD12 : Célia Nézereau et Ornella Grelier**

SEMESTRE 1		
MODULE 2 : La METHODE ABA		
Date	Titre du cours	Objectifs pédagogiques du TD
12/11	<b>9 ABA</b> Historique, notions de comportements, antécédents et conséquences (schémas ABC) Définition des 5 principes de base de l'analyse du comportement)	Vidéos : recherche des ABC Exercices et études de cas : repérer les ABC, modifier les antécédents et les conséquences
19/11	<b>10 ABA</b> Renforcement, renforcement différentiel, punition et extinction	Entraînement sur les différents types de renforcement différentiel et identification des différentes procédures présentées
26/11	<b>11 ABA</b> Procédures d'enseignement (chainages, façonnement, guidances, apprentissage sans erreurs, action sur les antécédents : pairing...)	Pairing, analyse de tâche de chainage, identification des différents types de guidances
03/12	<b>12 ABA</b> Comportement verbal et enseignement + évaluations comportementales	Identification des différents opérants et jeux de rôles sur enseignement
Semaine du 10/12 = Semaine de révisions et rattrapage		
SEMESTRE 2 (Suite Module 2)		
Date	Titre du cours	Objectifs pédagogiques du TD
21/01	<b>13 ABA</b> Fonction du comportement et les différentes analyses fonctionnelles	Comment mener les différents types d'analyses fonctionnelles.
28/01	<b>14 ABA</b> Analyses fonctionnelles de comportements problèmes	Vidéos : remplir les grilles d'analyses fonctionnelles (analyse de vidéos).
04/02	<b>15 ABA</b> Analyses fonctionnelles de comportements problèmes	Vidéos d'enfants et d'adultes et suite des analyses de cas

**CM16 à CM 24 : Célia Nézereau et Aurélie Garnier**  
**TD16 à TD24 : Célia Nézereau, Marion Boudard et Aurélie Garnier**

Suite SEMESTRE 2		
MODULE 3 : LA COMMUNICATION VISUALISEE		
Date	Titre du cours	Objectifs pédagogiques du TD
11/02	<b>16 COMMUNICATION VISUALISEE</b> La communication chez les personnes avec TSA	Le choix des récompenses : présentation d'une grille
18/02	<b>17 COMMUNICATION VISUALISEE</b> Les systèmes de communication alternatifs et la communication visualisée	Le choix des récompenses : étude de cas
25/02	<b>18 IDDEES</b> Présentation générale Dysrégulation fonctionnelle et développementale Technique RMD	Discussion et analyse de l'article : la prise en charge des personnes avec autisme et TED : et recommandations de la Haute Autorité de Santé
<b>Semaine du 04/03 = Semaine de travaux personnels</b>		
MODULE 4 : LE PROGRAMME IDDEES		
11/03	<b>19 IDDEES</b> La scolarisation accompagnée des enfants avec autisme.	Vidéo d'un enfant scolarisé : Alexis Observation et discussion autour des 3 modalités de la technique RMD
18/03	<b>20 IDDEES</b> De l'évaluation à l'intervention. Présentation succincte des tests et des recommandations HAS	Présentation d'un profil PEP-3 : Pierre : cotation et observations
25/03	<b>21 IDDEES</b> Les outils de cotation pour évaluer l'évolution de la personne : les grilles d'évaluation individualisées	Construire la grille à partir des exercices du PIDP : les items, la cotation en fonction de l'aide apportée (Pierre)
01/04	<b>22 IDDEES</b> La professionnalisation accompagnée des adultes avec autisme : job-coaching	Vidéo d'un adulte en situation professionnelle + Témoignage d'un adulte avec un syndrome d'Asperger, bibliothécaire en CDI supervisé par le Cabinet ESPAS
08/04	<b>23 Les outils spécifiques du programme IDDEES : AURELIE GARNIER</b>  LA GRAM et l'échelle APA	Présentation d'un profil et Cotation GRAM et APA
15/04	<b>24 IDDEES</b> La prise en charge des adultes avec TSA : Autonomie personnelle et Sexualité	Etude de cas à partir de la présentation d'un profil d'adulte : mise en place d'un dispositif d'accompagnement pour l'autonomie et de séance de remédiation sur la sexualité
<b>Du 22/04/ au 05/05 = Vacances de Printemps</b>		
<b>Semaine du 06/05 = Semaine de révisions et rattrapage</b>		

**Milieus professionnels : Institutions, Services d'intervention**

**Responsable : Cyrielle DERGUY**  
[cyrielle.derguy@parisdescartes.fr](mailto:cyrielle.derguy@parisdescartes.fr)

Objectifs de l'enseignement

L'enseignement a pour objectif de donner aux étudiants un socle essentiel de connaissances sur les différents milieux professionnels (services diagnostiques, institutions, services d'intervention, éducation nationale, etc.) susceptibles à l'heure actuelle d'accueillir des personnes avec un trouble du spectre de l'autisme et/ou permettant une réflexion autour de la fonction « d'accompagnement ».

Modalités

24h de cours au 1<sup>er</sup> semestre (12 séances de 2 heures)

Enseignants

Nihel Ben Hamadi, Chloé Blossier, Marie Duclos, Stéphanie Fialaire, Alison Fortelle, Aurélie Garnier, Kelly Kaye, Vincent Latinier, Lydia Luperto, Melissa Nouvier, Marion Poumeyreau, Marie Schuster, Pascaline Rétif, Emmanuel Wirth

Horaires

Le vendredi de 17h15-19h15 - salle 1020

**Attention : le cours n°1 aura lieu de 18h à 20h au sein des locaux du CRAIF (6, cour Saint-Eloi 75012 Paris). Tous les autres cours auront lieu à l'institut de psychologie de 17h15 à 19h15 en salle 1020.**

› Aller au CRAIF

En Métro (lignes 1 et 8) et bus (ligne 46, 57) : arrêt Reuilly-Diderot

En Voiture : Parking Saemes Reuilly Diderot, 34 Rue de Reuilly, 75012 Paris

+ d'infos : <http://www.craif.org/24-informations-pratiques.html>

Contrôles des connaissances

Un contrôle continu à mi-semestre

Examen final de 2h comprenant une question portant sur le cours magistral (documents non autorisés)

## PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT UE MPRO

TITRE DU COURS	DATE	INTERVENANTS
Le Centre Ressources Autisme Ile de France (CRAIF)  <b>Attention : ce cours aura lieu de 18h à 20h dans les locaux du CRAIF (6, cour Saint-Eloi 75012 Paris)</b>	14/09	Pascaline RETIF <i>Coordinatrice Formation des Aidants Familiaux Autisme, diplômée Licence Professionnelle</i>  Lydia LUPERTO <i>Psychologue</i>
Accompagnement des personnes avec autisme, cadre administratif et institutionnel	21/09	Chloé BLOSSIER <i>Juriste CRAIF</i>  Mélissa NOUVIER <i>Assistante sociale CRAIF</i>
Centre expert asperger pour enfants et adolescents	28/09	Marion POUMEYREAU <i>Psychologue Hôpital Robert Debré</i>
Unité pour enfants avec autisme à l'Hôpital Sainte Anne	05/10	Kelley KAYE <i>Psychologue, PhD</i>
Les SESSAD « autisme »	12/10	Nihel BEN HAMADI <i>Psychologue</i>
IME Les Petites Victoires	19/10	Stéphanie FIALAIRE <i>Psychologue</i>
MAS Les maisons de l'ARIA	26/10	Vincent LATINIER <i>Psychologue</i> <b>Remise du sujet du Contrôle Continu</b>
<b>Semaine du 29/10 = Semaine de Travaux personnels</b>		
Accompagnement des personnes avec autisme dans le cadre libéral	09/11	Aurélié GARNIER <i>Psychologue Cabinet ESPAS</i> <b>Retour des copies du CC</b>
Accompagnement scolaire des élèves avec TSA	16/11	Emmanuel WIRTH <i>Professeur spécialisé</i> <i>Coordinateur U.L.I.S. T.S.A.</i>
Accompagnement de personnes TED en entreprise et à domicile avec le diplôme Licence Professionnelle ; Job coaching	23/11	Alison FORTELLE <i>Accompagnante Cabinet ESPAS, diplômée Licence Professionnelle</i>
IME Cours de Venise – Accompagnement global d'adolescents porteurs de TSA	30/11	Marie SCHUSTER <i>Psychologue</i>
Réseau de santé AURA 77 : Autisme et Troubles Envahissants du Développement	07/12	Marine DUCLOS <i>Psychologue</i>



## UE 4 PP (S1)

### Approche psychopédagogique de l'autisme et Projet Personnalisé de Scolarisation

**Responsable : Patricia SIGWALT (Professeur agrégé INS HEA)**

[sigwalt.jph@wanadoo.fr](mailto:sigwalt.jph@wanadoo.fr)

#### Objectifs de l'enseignement

Cet enseignement a pour objectif de présenter le cadre scolaire de la maternelle au lycée et d'analyser les modalités d'accompagnement des élèves avec autisme et troubles envahissants du développement dans ce cadre, en référence aux programmes scolaires en vigueur. Les séances seront composées à la fois d'exposés magistraux mais aussi d'analyse de situations pédagogiques concrètes à partir de documents vidéo, ou de documents professionnels. Le projet personnalisé de scolarisation sera défini dans son processus d'élaboration avec ses multiples acteurs (famille, enseignant référent et autres professionnels). La question de l'observation en situation d'apprentissage sera abordée ainsi que celle de l'évaluation pédagogique à partir des référentiels de l'Education nationale. Les difficultés d'apprentissage de ces élèves seront pointées et les adaptations pédagogiques pour y remédier seront développées, principalement dans un certain nombre de champs disciplinaires comme l'apprentissage de la langue ou des mathématiques mais aussi les arts plastiques ou l'EPS.

#### Supports pédagogiques

Vidéos réalisées à l'INS HEA : UPI Spécifique autisme en lycée professionnel (2007) (on parle désormais d'ULIS), Autisme et ABA (2009), Scolarisation accompagnée à l'école d'un élève avec autisme (2010), Adaptations pédagogiques au collège pour un élève avec autisme (2010), Parcours scolaire d'un élève avec syndrome d'Asperger (2012)

Documents : analyse de projets personnalisés de scolarisation, de textes légaux et réglementaires, et de quelques programmes scolaires.

#### Modalités

L'enseignement est de 24h de cours magistraux qui se répartissent sur le premier semestre. Les cours magistraux seront illustrés de documents écrits et vidéo.

CM : Jeudi de 17h30 à 19h30 - salle 1020

L'enseignement est divisé en 2 modules :

- Module 1 : Le projet personnalisé de scolarisation, son élaboration avec ses acteurs et sa mise en œuvre
- Module 2 : Analyse des principales difficultés d'apprentissage des élèves autistes et adaptations pédagogiques dans les différents contextes de l'école maternelle et élémentaire, dans l'enseignement secondaire (collège, lycée) et dans différents champs disciplinaires (Français, Mathématiques, Arts plastiques, EPS)

#### Enseignants

Patricia Sigwalt, Philippe Garnier, Eric Greffe, Armelle Motet-Fèvre, Jean-Philippe Moretton, Anne Van Brugghe, Hervé Benoit, Pascal Dollé

#### Contrôle des connaissances

Contrôle continu à mi-semestre comptant pour 30% de la note totale

Examen de deux heures portant sur une étude de cas avec des questions (comptant pour 70% de la note totale).

## PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT

TITRE DU COURS	DATE	INTERVENANT
Spécificités de la communication dans l'autisme	13/09	A. MOTET-FEVRE
Adaptation des apprentissages en tenant compte des spécificités de la communication dans l'autisme	20/09	A. MOTET-FEVRE
Socle commun, livrets de compétences et Situations d'apprentissage au collège	27/09	P. SIGWALT
Les enseignements dans le champ des mathématiques	04/10	P. GARNIER
Le projet personnalisé de scolarisation et ses acteurs 1	11/10	H. BENOIT
Le projet personnalisé de scolarisation et ses acteurs 2	18/10	H. BENOIT
Les enseignements dans le champ de l'éducation physique et sportive	25/10	J.P. MORETTON
<b>Semaine du 29/10 = Semaine de travaux personnels</b>		
Les aspects sensoriels dans l'autisme et leurs incidences	08/11	P. DOLLE
Les enseignements dans le champ de l'informatique et des TICE adaptés	15/11	P. GARNIER
Les apprentissages dans le domaine de la langue orale et écrite	22/11	A. VAN BRUGGHE
Les enseignements dans le champ des arts plastiques	29 /11	P. SIGWALT
Situations d'apprentissage au lycée professionnel	06/12	P. SIGWALT

## UE 7 HAND (S2)

### Handicaps et droits

**Responsables** : José PUIG et Murielle MAUGUIN

[jose.puig@inshea.fr](mailto:jose.puig@inshea.fr) / [murielle.mauguin@inshea.fr](mailto:murielle.mauguin@inshea.fr)

#### Objectifs

Acquérir ou actualiser les connaissances des aspects juridiques du domaine du handicap.

Utiliser le droit dans la pratique professionnelle : savoir où chercher la documentation juridique, comprendre les grands mécanismes du droit de la sécurité sociale, de l'action sociale, du droit du travail, du droit civil et du droit pénal. Situer les lois et règlements français dans leur contexte international (Convention des Nations unies, textes de l'Union européenne).

#### Horaires

Vendredi 9h30 à 12h30 - salle 2030

#### Dates

25 janvier ; 01, 08 et 15 février

#### Programme

Evolution historique des aspects juridiques des handicaps jusqu'à nos jours.

Définition du handicap, les textes de lois et décrets adoptés entre 2002 et aujourd'hui.

Les sources internationales et nationales du droit des personnes handicapées.

**Handicaps et éducation** : le droit à l'éducation et à la scolarisation.

**Droit du travail**, emploi des personnes handicapées, obligation d'emploi des entreprises privées et publiques, aides à l'emploi, AGEFIPH et FIPHFF, notions de discriminations directes et indirectes liées au handicap, médecine du travail, notion d'aptitude et d'inaptitude professionnelle, l'obligation de reclassement.

Le travail en entreprise adaptée ou en centre de distribution de travail à domicile.

**Droit de la sécurité sociale, droit de l'action sociale** : allocations aux personnes handicapées, prestation de compensation individualisée, rôle des MDPH et des CDAPH, établissements médico-sociaux, travail en établissement ou service d'aide par le travail, indemnisation des accidentés du travail et des victimes de maladies professionnelles, mesures d'accompagnement social pour la gestion des prestations. Accès aux droits et droit à l'information.

**Handicaps et droit civil** : notions de capacité et d'incapacité juridique, les différents régimes de protection.

#### Support pédagogique

Documents de cours : textes de loi et décrets, jurisprudence et articles

#### Contrôle des connaissances

Examen final avec cas pratiques et questions de cours

## UE 8 TE (S2)

### Travail dans l'entreprise : Projet personnalisé de professionnalisation

**Responsables : Julien NELSON**

[julien.nelson@parisdescartes.fr](mailto:julien.nelson@parisdescartes.fr)

#### Objectifs de l'enseignement

Cet enseignement porte sur l'insertion professionnelle et/ou le maintien dans l'emploi - en général - des personnes avec handicap (tous handicaps confondus) et sur les moyens qu'il est possible d'envisager pour favoriser la professionnalisation et/ou l'aménagement des postes.

L'enseignement comportera 3 aspects : (a) connaissances scientifiques sur les grandes catégories de déficiences et les handicaps associés (visuels, auditifs, haptiques, moteurs, déficiences mentales et troubles psychopathologiques) ; (b) les dispositions légales sur les personnes avec handicap(s) (insertion professionnelle, maintien dans l'emploi, aides personnalisées) ; (c) méthodologie spécifique d'analyse des besoins, telle qu'elle se pratique en ergonomie.

Seront également proposés des exemples d'application liés à des recherches menées sur différents terrains, afin de répondre à des besoins et/ou à des questionnements divers pour améliorer les conditions d'insertion, de travail et/ou de déplacement des personnes atteintes de handicap physique ou de déficience mentale.

#### Programme général (à titre indicatif)

- Textes généraux concernant les personnes avec handicap et leur insertion professionnelle (en collaboration avec l'UE HAND)
- Réglementation et aménagements
- Adaptation des postes de travail et des espaces d'activité
- Méthodologie spécifiques d'analyse des besoins
- Déficience mentale et intégration professionnelle
- Autisme et intégration professionnelle
- Études de cas et aménagements

#### Supports pédagogiques

Vidéos, documents

#### Modalités

L'enseignement est composé de 2h (2<sup>nd</sup> semestre) répartis en 6 séances de cours magistraux et 2 séances TD, lors desquelles les étudiants seront invités à exposer des études de cas qu'ils auront choisi de travailler.

Vendredi 9h30 à 12h30 - salle 2030

#### Enseignants

Julien Nelson (MC, Paris Descartes)

#### Contrôle des connaissances

- Contrôle continu : dossier à constituer sur une étude de cas à traiter + présentation orale (avec support de type PowerPoint) ; note sur 20 (50%)
- Examen de 2h comprenant différentes études de cas à analyser. Documents autorisés ; note sur 20 (50%).

## Planning de l'UE TE

TITRE DU COURS	DATE	INTERVENANTS	TITRE du Cours ou TD
UE TE (CM)	22/02	Julien Nelson	Handicap et travail dans l'entreprise : présentation générale de l'UE
UE TE(CM)	01/03	Julien Nelson	L'évaluation et la compensation du handicap en situation de travail
<b>Du 04/03 au 08/03 = Semaine de travaux personnels</b>			
UE TE (CM)	15/03	Julien Nelson	Analyse du travail et handicap
UE TE (CM)	22/03	Julien Nelson	Accès à l'emploi et maintien dans l'emploi
UE TE (CM)	29/03	Julien Nelson	Intervenir sur des situations de travail : de l'aménagement physique à l'accompagnement organisationnel (1)
UE TE (TD)	05/04	Julien Nelson	Intervenir sur des situations de travail : de l'aménagement physique à l'accompagnement organisationnel (2)
UE TE (TD)	12/04	Julien Nelson	Etudes de cas – Suivi exposés étudiants
UE TE (TD)	19/04	Julien Nelson	Etudes de cas – Suivi exposés étudiants

## UE 11 AIF (S2)

### Analyse institutionnelle et familiale

**Responsable : Émilie CAPPE**

#### Objectifs de l'enseignement

Cet enseignement a pour objectif de donner aux étudiants des éléments de réflexion issus des modèles et concepts de la psychopathologie et de la psychologie de la santé.

Les cours magistraux aborderont le processus d'ajustement des familles d'enfants ayant un Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA) et des professionnels.

Les travaux dirigés permettront d'illustrer les notions vues en cours au travers d'exemples concrets et de mises en situation centrés sur l'analyse des problématiques familiales et institutionnelles.

#### Supports pédagogiques

PowerPoint, Vidéo, Cas cliniques, Jeux de rôle, Brainstorming, Cartes conceptuelles

Bibliographie principale

#### Modalités

L'enseignement est composé de 48h : 24h CM et 24h TD au second semestre.

Les cours magistraux et les TD comprennent chacun 12 séances de 2h.

#### Enseignants

CM : Émilie CAPPE

TD : Cyrielle DERGUY, David MONNET

#### Horaires

CM : Jeudi 15h15 à 17h15 - salle 1020

TD : Jeudi 17h30 à 19h30 - salle 1020 et salle 1039

Cyrielle DERGUY

David MONNET

#### Contrôle des connaissances

Examen final de 2 h (documents non autorisés)

## PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT AIF

DATE	TITRE DU CM	TD
24/01	La famille	Les interactions au sein de la famille
31/01	Les représentations sociales de l'autisme + Film de B. Chamak	Les représentations des parents et la stigmatisation
07/02	Modèle théorique en psychologie de la santé	Les indicateurs de bonne santé
14/02	Stress perçu et annonce du diagnostic	Stress perçu et annonce diagnostique
21/02	Contrôle perçu Soutien social perçu	Echelles de mesure en psychologie clinique de la santé
28/02	Stratégies de coping Qualité de vie	Echelles de mesure en psychologie clinique de la santé
<b>Semaine de travaux personnels (semaine du 04/03)</b>		
14/03	Vidéo « Vivre avec l'autisme »	Place de la fratrie
21/03	Interventions psycho-éducatives destinées aux parents Vidéo	Programme ETAP
28/03	Collaboration parents professionnels	Les aidants familiaux
04/04	Groupes Multi-familiaux	Groupes Multi-familiaux
11/04	« Grandir avec toi » Témoignages de frères et sœurs	Présentations orales en groupe
18/04	Stress et épuisement des professionnels	Projections professionnelles

## **UE 5 et 12 Projet tuteuré (S1 et S2)**

**Responsable : Romuald BLANC**

### Objectifs de l'enseignement

Il a pour objectif de permettre à l'étudiant de réaliser un mémoire de recherche basé sur l'élaboration d'une problématique à partir de son expérience clinique (sur son lieu de stage) et de ses connaissances théoriques sur le sujet (après revue de la littérature).

Sa recherche documentaire lui permettra d'émettre des hypothèses et de mettre en place une méthodologie sur son lieu de stage (questionnaires, entretiens, observations, bilans, etc.), qui lui permet de recueillir les données nécessaires à la réalisation de sa recherche. Le recueil des données aboutit à leur analyse et interprétation.

Le travail demandé ne peut se réduire à un exposé ou à une fiche de lecture.

### Enseignants

Naomi DOWNES, psychologue clinicienne et doctorante (TD1)

Aurélie GARNIER, psychologue clinicienne (TD2)

Lucie BELLALOU, doctorante (TD3)

### Horaires

TD = 48h (24 séances de 2h ; semestres 1 et 2)

TD1 : vendredi 13h - 15h - Naomi DOWNES - salle 1030 (S1) et 1046 (S2)

TD2 : vendredi 13h - 15h - Aurélie GARNIER - salle 2042 (S1) et 2039 (S2)

TD3 : vendredi 13h - 15h - Lucie BELLALOU - salle 1015 (S1) et salle 1042 (S2)

### Les moyens

Recherche documentaire autonome en bibliothèque et à l'aide de ressources documentaires informatisées.

Réel travail de recherche original comprenant observations (en direct ou sur vidéo), entretiens, enquêtes ou participation à des expériences de laboratoire (même sur un très petit nombre de sujets).

Élaboration d'éléments d'analyse et d'interprétation.

### Contrôle des connaissances

L'étudiant remet à la fin du premier semestre un rapport intermédiaire (non noté) qui fait état de l'avancement de son travail. Il présente son mémoire de recherche en fin d'année sous forme d'un document écrit de maximum 20 pages et il le soutient devant un jury composé du responsable du TD et du responsable de l'UE.



## **UE 6 et 13 Supervision de stage (S1 et S2)**

**Responsable : Émilie Cappe**

### Objectifs de l'enseignement

Comme le stage doit constituer une expérience fondamentale d'apprentissage du métier d'accompagnant, les étudiants sont invités au cours de cet enseignement en groupe de TD à décrire les techniques d'accompagnant qu'ils utilisent sur leur lieu de stage et à en faire une analyse approfondie (intérêts, limites, critiques constructives) pour une appropriation progressive. Ces séances de TD ont aussi pour objectifs de permettre aux étudiants d'exprimer leurs expériences de stage, les questions qu'ils se posent, les problèmes qu'ils rencontrent afin de procéder à leur analyse et à leur élaboration. Ils sont invités à échanger entre eux, à évoquer et à proposer eux-mêmes en réciprocité des solutions aux problèmes rencontrés par leurs collègues et à discuter des modes respectifs d'intervention. Ils sont aussi invités à présenter des situations complexes, des cas cliniques pour lesquels se pose la question de l'intervention et de l'accompagnement de la personne avec autisme ou troubles apparentés. Une attention particulière sera aussi apportée à une réflexion sur l'éthique et la déontologie de l'accompagnement.

### Enseignants

Nathalie ABENHAIM, psychologue clinicienne (TD1)

Aurélie GARNIER, psychologue clinicienne (TD2)

Vincent LATINIER, psychologue clinicien (TD3)

### Horaires

TD = 48 h (24 séances de 2 h ; Semestres 1 et 2)

TD 1 : vendredi 15h15 - 17h15 - Nathalie ABENHAIM - salle 1011

TD 2 : vendredi 15h15 - 15h15 - Aurélie GARNIER - salle 2039 (S1) et salle 1013 (S2)

TD 3 : vendredi 15h15-17h15 - Vincent LATINIER - salle 2029 (S1) et 1020 (S2)

### Contrôle des connaissances

L'étudiant doit rédiger un rapport de stage qui comprend d'une part, la présentation du lieu de stage et le fonctionnement du service qui l'accueille et d'autre part, une analyse détaillée de ses activités de stage : observation, évaluations, techniques d'accompagnement, techniques d'aide, relations avec la personne accompagnée, analyse du vécu avec présentation d'exemples de situations conflictuelles ou non, résolues ou non, d'évènements agréables, désagréables, etc. Il conclut en élaborant son projet professionnel spécifique (choix de population avec handicaps ; lieux d'intervention : domicile, école ou entreprise).

L'étudiant présente son rapport de stage en fin d'année sous forme d'un document écrit de maximum 20 pages et il le soutient devant un jury composé du responsable du TD, du responsable de l'UE et du référent maître de stage (ou référent habilité).

Le stage doit être validé par le référent maître de stage à travers à la fois une attestation de stage et une appréciation de stage positive.